

*Roissy, Orly, le 28 juin 2017*

Le Spaf apprend avec beaucoup de tristesse le décès de Maître Roland Rappaport, avocat de la profession depuis plus de 40 ans.

Roland Rappaport était un avocat engagé notamment dans la défense des grandes causes humanistes. Lutte contre le racisme et l'antisémitisme, défense des plus démunis aussi. C'était un avocat de la liberté.

Lorsque la profession des pilotes de ligne s'est organisée à travers la création des syndicats corporatistes, lorsqu'elle a été attaquée, nos anciens avaient trouvé auprès de lui des compétences et une écoute irremplaçables.

Il s'est toujours porté en première ligne pour la défense de la sécurité des vols : procès d'Habsheim, du Mont Saint Odile, du Concorde, AF447 ... partout dans le monde lorsqu'un pilote détenteur d'une licence française était mis en cause dans un accident aérien, la profession, nos collègues disparus et leurs familles ont trouvé auprès de lui un avocat ardent et dur au mal des procédures judiciaires et des prétoires.

Il a représenté le Spaf et d'autres organisations syndicales dans les grands procès de notre contrat de travail.

Il a conseillé et défendu de nombreux pilotes dans leurs affaires individuelles.

Maître Rappaport aimait notre profession.

Mieux : il aimait les pilotes, connaissait nos forces et s'amusait de nos faiblesses.

Roland était notre ami.

Le Spaf présente à sa famille ses plus sincères condoléances.

Nous assurons tous les membres du Cabinet Rappaport de notre soutien affectueux dans ces moments difficiles.

Le Bureau

